



Le mois de septembre a été chargé en nouveauté.

Afin d'alléger l'effectif important dans les classes de notre école communale, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a autorisé l'ouverture d'une 5^{ème} classe. Les conditions de travail des enfants sont ainsi améliorées.

Bienvenue à :



FEUERSTEIN Chloé
née le 01/07/09
rue Corvée du Château

Suite à la dissolution de l'association Espace Tartines et Galipettes, la commune a repris l'activité cantine et garderie. La fréquentation grandissante (jusque 44 enfants le midi), ne permet plus une gestion par des bénévoles. Cette activité est un service rendu à la population, il doit être maintenu et il est normal qu'il soit de compétence communale. Je tiens à saluer le travail mené par tous les bénévoles qui se sont succédés au bureau de l'association pour apporter un service de qualité avec une gestion rigoureuse.

DROUARD Amélie
née le 14/08/09
78 rue Carnot

La réunion publique qui a eu lieu le 2 octobre a été un moment d'échange privilégié avec les habitants. Merci encore pour la qualité de votre écoute et pour vos remarques.

Je vous souhaite une bonne lecture.

MOUGEOT Lola
née le 22/08/09
Impasse jardins benoît

Votre Maire,
Jean Lopes

GILLOT Elisa
née le 22/08/09
rue du Colombier

Information

La Communauté de Communes Moselle et Madon vous informe que la relève des compteurs d'eau **Maizières**, s'effectuera du **lundi 19 octobre 2009 au vendredi 20 novembre 2009 inclus**.

L'agent chargé de la relève vous remercie de rendre votre compteur accessible à tout moment.

En cas d'absence, merci de nous communiquer votre index en retournant l'avis de passage déposé dans votre boîte aux lettres ou par téléphone au : 03.83.26.07.87 ou 03.83.26.07.88 ainsi que par mail : services.techniques@cc-mosellemadon.fr

A vos agendas

- 24 octobre**
Sport adolescent
- 7 novembre**
AG foyer rural
- 20 novembre**
Conférence « HOME »
- 21 novembre**
Loto
- 29 Novembre**
Repas des Anciens
- 12 décembre**
Défilé de la St Nicolas
- 20 décembre 15h**
Pièce de Théâtre



La commission bois a bien pris conscience, qu'il n'était pas donné à tous les habitants de Maizières de faire soi même son bois de chauffage, abattre, façonner pouvant leurs poser quelques problèmes. Elle se propose donc de vendre à prix coûtant du bois façonné qu'il faudra venir chercher en forêt communale. Pour les conditions de ce nouveau service, renseignez vous en mairie.

Visitez le site de la mairie : <http://maizieres.free.fr>

MAIZ'HIER HISTOIRE D'ECOLE

L'Eglise, au Moyen Age, joue un rôle primordial qui va perdurer pendant un millénaire. Elle se trouve toutes les raisons du monde de s'arroger le droit d'instruire la jeunesse.

A partir de 1816 les communes ont obligation de dispenser un enseignement primaire. Le clergé, qui avait une large autorité sur l'école, se montre vigilant à MAIZIERES en la personne de son curé qui prend soin d'annoncer en prêche le Dimanche 13 Octobre 1822, la rentrée des classes pour le lendemain. Il conseille une fréquentation suivie par les enfants. Il se promet de surveiller l'assiduité des écoliers et de leur enseigner la religion à l'école une fois par semaine. C'est à partir de cette date que l'on retrouve la trace des noms des différents instituteurs qui vont se succéder à MAIZIERES.

Pendant une longue période les instituteurs cumulaient les fonctions de secrétaire de mairie et de chantre et ils étaient rémunérés pour ces missions. La fonction de chantre (Chef de chœur pour les offices religieux) fut délaissée à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

A partir de 1828, une religieuse est chargée de tenir l'école des filles. On compte 51 écolières à MAIZIERES en 1830. Mais la maison (49, rue Carnot) devant être réservée pour cette école ne fût prête qu'en 1835. (Arch. Mairie de MAIZIERES). Réception des travaux : 1^{er} Février 1835. Coût : 3.754 Frs. Sans doute qu'avant cette date, la religieuse chargée d'instruire les filles ne put les réunir toutes. C'est vers 1829 que le Préfet avait ordonné la séparation des sexes dans les écoles. Pour se conformer à ces dispositions il fallut à MAIZIERES faire venir en classe les garçons pendant la première moitié de la journée, les filles pendant la seconde. En 1910 il sera demandé de transformer les écoles spéciales en écoles mixtes.

Ecole

En Août 1911, la commune fera un emprunt pour la construction d'un groupe scolaire, qui sera inauguré en 1912 dans la structure du bâtiment actuel de la mairie.

A l'époque les classes étaient chauffées grâce à un poêle à bois (démarche éco citoyenne bien avant le grenelle de l'environnement). Avant la classe les garçons avaient comme corvée la préparation du bois pour allumer et entretenir le feu, les filles n'étant pas en reste avec le nettoyage des tables et le ménage. L'été les élèves participaient aux tâches ménagères (par exemple écosser des pois pendant la récréation). Un cours de botanique, avec exercice pratique, servait à collecter des plantes médicinales qui une fois séchées et vendues alimentaient la caisse des écoles pour organiser des sorties hors de la commune.

Le groupe scolaire sera agrandi et réhabilité sous sa forme actuelle en 1997.

Garderie

La garderie se trouvait Rue de Landreville, dans l'ancienne école des filles (actuellement le "49 Rue Carnot"). Une pièce unique était aménagée dans cette maison jouxtant l'église, alors que l'ancien cimetière servait de cour de récréation. A l'époque il n'y avait pas de commodités ni d'eau courante : pour les petits besoins c'était le jardin et ceci jusqu'en 1955.

Sortie estivale avec Louise PAILLOT, rue du FORT



REPAS DES ANCIENS

Le 30 Novembre 2008, à la fin du repas et de l'animation, nous nous étions promis de nous revoir, la municipalité et le CCAS exhaussent ces souhaits et vous donnent rendez-vous cette année :

Le 29 NOVEMBRE 2009

Ce sera encore un moment de convivialité alors réservez votre journée, vous serez invités dans les semaines à venir.

VOS TRAVAUX

- Mise en place de deux portails au parc du Château.
- La rambarde de protection du ruisseau rue des Lilas devrait être finalisée courant octobre. Un grillage rigide avec bordures en béton sera mis en place et suivra la pose des enrobés.



L'éclairage de la ruelle entre la rue des lilas et le rue des Champs Célieux est en cours, un délai de 12 semaines de livraison nous a été imposé par le fournisseur des candélabres. La fin des travaux est prévue courant octobre



BOIS DE CHAUFFAGE

Pour la seconde année, la commission bois a décidé de proposer au conseil municipal de ne pas engager de coupes de bois en forêt communale, du fait d'un marché des grumes encore très déprimé, mais de poursuivre les coupes de régénération dans notre bois privé dit Bois Fossé dont l'aménagement doit être consolidé.

Le conseil municipal a délibéré et choisi de vendre à ses habitants du bois de chauffage à abattre, façonner et débarder par eux même. Il reconduit à l'identique les conditions d'exploitation, et rappelle à cette occasion que cet accès est strictement réservé aux habitants qui l'utiliseront personnellement. Le bois est une ressource naturelle rare sur notre commune, suite à la tempête de 1999, et il convient de l'économiser dans l'intérêt collectif et des générations futures.

Il est impératif que toute personne intéressée par l'acquisition de bois à exploiter vienne s'inscrire en mairie avant le 30 octobre 2009, en prenant en compte que le tirage au sort des lots sera effectué publiquement dans la salle du conseil à la mairie le 31 octobre 2009 à partir de 10 heures.

Le bilan de l'année écoulée est globalement positif. Les règles édictées ont été respectées. Un bon esprit d'entraide a même bien souvent prévalu. Sur 55 coupes vendues, seules 2 n'ont pas été réalisées. La part moyenne s'élève à 6,17 stères, rappelons que l'engagement de fourniture minimum était de 4 stères. L'exploitation s'est opérée sur une surface d'environ 5 Ha, et représente un cumulé de 339,5 stères vendus à 5 € unitaire. Cela a généré une ressource de 1697,50 € au budget communal.

Le bois fossé est d'une surface totale de 23 Ha et cette année les coupes se dérouleront dans un endroit moins escarpé !

UNE NOUVELLE RENTREE A L'ECOLE EMILE GALLE

C'est avec un effectif de 113 enfants que l'école a ouvert ses portes le jeudi 03 septembre. Ce nombre élevé d'élèves a nécessité l'ouverture d'une cinquième classe qui s'est installée dans l'ancienne salle informatique. Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'ancienne équipe pédagogique. Celle-ci est maintenant composée de :

- Daniel Lagrange et Céline Albani qui assurent l'enseignement d'une classe de CM1/ CM2 de 24 élèves,
- Alain Klès qui s'occupe des 25 élèves de CE2/CM1,
- Julia Vautrin, arrivée le lundi 07 septembre, qui a pris en charge la classe des CP/CE1 de 25 enfants,
- Florence Klès-Quignon qui revient dans notre école pour gérer la grande section de maternelle de 20 élèves
- et enfin Mélanie Fortelle qui cette année s'occupe des 19 petits et moyens en maternelle.

Nous souhaitons à tout le monde, enfants et adultes, une bonne année scolaire et espérons d'aussi excellents résultats que les années précédentes.



EVENEMENTS DANS NOTRE VILLAGE



La deuxième brocante de Maizières a attiré de nombreux curieux sous un soleil estival.

Plus de 80 exposants se sont retrouvés dans les rues de notre village.



Les feux d'artifices du 13 juillet ont éclairé la nuit assombrie par un orage violent.

La commission « Fête et cérémonie » avait préparé la salle des sports afin d'accueillir les nombreux villageois pour danser à l'abri de la pluie mais pas des regards.

A recommencer.



Journée du patrimoine

Remise en place de la borne délimitant les territoires des communes de Maizières et Viterne.

L'origine de cette borne date avant 1552, elle marquant la frontière entre l'évêché de Toul et le duché de Lorraine.

A partir de 1552 jusqu'en 1776, elle indiqua la frontière entre le royaume de France (dont faisait partie Toul) et le duché de Lorraine.

Suite à un remaniement de territoire, la borne se retrouva dans le parc du château.

Maintenant, la pierre historique a été replacée à son emplacement originel.

LES ENERGIES RENOUVELABLES EN MOSELLE ET MADON

La CCMM apporte des aides pour soutenir le développement des énergies renouvelables :

- 150€ pour les chauffe-eau solaires
- 250€ pour les panneaux photovoltaïques, la géothermie verticale et les panneaux solaires thermiques pour chauffe-eau combiné chauffage

Pour obtenir ces aides, les particuliers doivent déposer un dossier auprès de la CCMM avant même d'avoir engagé leurs travaux.

Par ailleurs, un Espace Info Energie a été créé sur le pays Terres de Lorraine depuis quelques mois.

Eric DROUILLY, conseiller énergie est à disposition pour apporter, gratuitement, des conseils aux particuliers sur :

- les économies d'énergie
- l'usage des énergies renouvelables (matériel, analyse des devis...)
- les aides (crédit d'impôt de l'Etat, aide de la région et aide de la CCMM)

Permanence ouverte au public :

- tous les vendredis après-midi à Ecrouves. La prise de rendez-vous est recommandée.

Contact :

Tél : 03 83 64 98 04

Mail : eie.ecrouves@orange.fr

Adresse : dans les locaux de la CC du Toullois, rue des oiseleurs à Ecrouves

Tél des EIE de Lorraine : 0810 422 422 (prix d'un appel local sans surtaxe depuis un fixe).

RENCONTRE AVEC VOS ELUS : REUNION PUBLIQUE DU 2 OCTOBRE

Ce sont plus de 70 habitants qui ont répondu à l'invitation du conseil municipal.



Chaque commission a présenté son bilan avec comme fil conducteur ses propositions durant la campagne.

Il y a encore beaucoup de projet à mener à terme : le plus important est certainement la réfection de la route de Xeulley.

Le bilan financier présenté par Mr Lopes reste dans la promesse de campagne sans augmenter les taxes de la commune.

Le conseil municipal vous remercie de votre présence.